

# CARMIGNAC PORTFOLIO PATRIMOINE F GBP ACC HDG

COMPARTIMENT DE SICAV DE DROIT LUXEMBOURGEOIS



Durée minimum de placement recommandée :

3 ANS

RISQUE PLUS FAIBLE RISQUE PLUS ÉLEVÉ  
1 2 3\* 4 5 6 7

LU0992627967

Reporting mensuel - 28/03/2024

## OBJECTIF D'INVESTISSEMENT

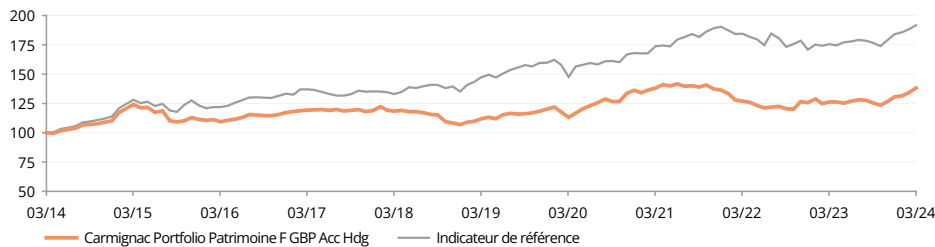
Fonds mixte qui utilise trois moteurs de performance : les obligations internationales, les actions internationales et les devises. Il est investi en permanence à hauteur de 40% minimum de son actif en produits obligataires et monétaires. L'allocation flexible vise à atténuer les fluctuations du capital tout en recherchant les sources de rentabilité attractives. Le Fonds a pour objectif de surperformer son indicateur de référence sur 3 ans.

Rendez-vous en Page 4 pour lire l'analyse de gestion

## PERFORMANCES

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont nettes de frais (hors éventuels frais d'entrée appliqués par le distributeur).

### EVOLUTION DU FONDS ET DE SON INDICATEUR DEPUIS 10 ANS (%) (Base 100 - Net de frais)



### PERFORMANCES CUMULÉES ET ANNUALISÉES (au 28/03/2024 - Net de frais)

	Performances cumulées (%)				Performances annualisées (%)		
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	3 ans	5 ans	10 ans
F GBP Acc Hdg	9.41	0.05	23.55	38.17	0.02	4.32	3.29
Indicateur de référence	9.18	10.27	30.24	91.69	3.32	5.42	6.72
Moyenne de la catégorie	8.45	5.24	18.16	48.06	1.72	3.39	4.00
Classement (quartile)	2	4	1	3	4	1	3

Source : Morningstar pour la moyenne de la catégorie et les quartiles.

### PERFORMANCES ANNUELLES (%) (Net de frais)

	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014
F GBP Acc Hdg	3.98	-7.89	0.13	13.41	12.32	-9.98	1.36	5.21	1.11	9.50
Indicateur de référence	7.73	-10.26	13.34	5.18	18.18	-0.07	1.47	8.05	8.35	15.97

### STATISTIQUES (%)

	3 ans	5 ans	10 ans
Volatilité du fonds	6.4	7.9	7.7
Volatilité du benchmark	6.3	7.8	8.1
Ratio de Sharpe	0.0	0.6	0.5
Bêta	0.6	0.8	0.6
Alpha	-0.1	0.0	-0.0

Calcul : pas hebdomadaire

### VAR

VaR du Fonds	8.2%
VaR de l'indicateur	5.5%



G. Rigeade, D. Older, E. Ben Zimra, C. Moulin, J. Hirsch

## CHIFFRES CLÉS

Taux d'investissement actions	41.5%
Taux d'exposition nette actions	45.8%
Sensibilité taux	0.9
Yield to Maturity <sup>(1)</sup>	5.6%
Notation moyenne	BBB
Coupon moyen	3.9%
Nombre d'émetteurs obligations	112
Nombre d'obligations	198
Active Share	85.8%

## FONDS

**Classification SFDR :** Article 8  
**Domicile :** Luxembourg  
**Type de fonds :** UCITS  
**Forme juridique :** SICAV  
**Nom de la SICAV :** Carmignac Portfolio  
**Fin de l'exercice fiscal :** 31/12  
**Souscription/Rachat :** Jour ouvrable  
**Heure limite de passation d'ordres :** avant 15:00 heures (CET/CEST)  
**Date de lancement du Fonds :** 15/11/2013  
**Actifs sous gestion du Fonds :** 1348M€ / 1456M\$ <sup>(2)</sup>  
**Devise du Fonds :** EUR

## PART

**Affectation des résultats :** Capitalisation  
**Date de la 1ère VL :** 15/11/2013  
**Devise de cotation :** GBP  
**Encours de la part :** 1.3M€  
**VL :** 138.63€  
**Catégorie Morningstar™ :** GBP Allocation 40-60% Equity

## GÉRANT(S) DU FONDS

Guillaume Rigeade depuis le 20/09/2023  
 David Older depuis le 14/09/2018  
 Eliezer Ben Zimra depuis le 20/09/2023  
 Christophe Moulin depuis le 20/09/2023  
 Jacques Hirsch depuis le 20/09/2023

## INDICATEUR DE RÉFÉRENCE<sup>(3)</sup>

40% MSCI AC World NR (USD) (dividendes nets réinvestis) + 40% ICE BofA Global Government Index (USD) (coupons réinvestis) + 20% ESTER capitalisé. Rebalancé trimestriellement.

## AUTRES CARACTERISTIQUES ESG

Minimum % d'alignement à la Taxonomie ..... 0%  
 Minimum % d'investissements durables ..... 10%  
 Principales Incidences Négatives (PAI) ..... Oui

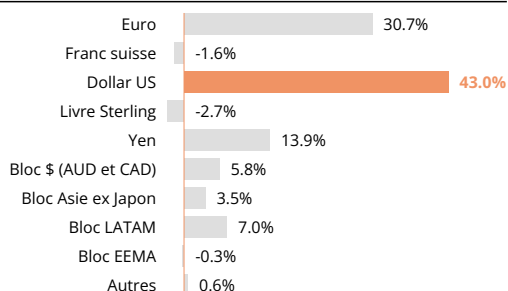
## ALLOCATION D'ACTIFS

<b>Actions</b>	<b>41.5%</b>
<b>Pays développés</b>	<b>37.1%</b>
Amérique du Nord	26.4%
Asie Pacifique	1.8%
Europe	8.9%
<b>Pays émergents</b>	<b>4.3%</b>
Amérique Latine	1.1%
Asie	3.3%
<b>Obligations</b>	<b>46.7%</b>
Emprunts d'Etat pays développés	13.4%
Emprunts d'Etat pays émergents	2.3%
Emprunts privés pays développés	17.8%
Emprunts privés pays émergents	8.4%
Collateralized Loan Obligation (CLO)	4.8%
<b>Monétaire</b>	<b>4.1%</b>
<b>Liquidités, emplois de trésorerie et opérations sur dérivés</b>	<b>7.7%</b>

## TOP 10 DES POSITIONS (ACTIONS ET OBLIGATIONS)

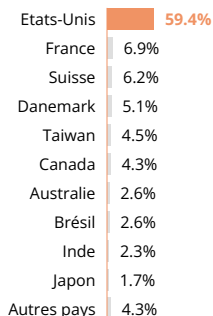
Nom	Pays	Secteur / Notation	%
ITALY 3.50% 15/01/2026	Italie	BBB	4.5%
META PLATFORMS INC	Etats-Unis	Communication	2.9%
UNITED STATES 0.12% 15/04/2026	Etats-Unis	AAA	2.3%
ADVANCED MICRO DEVICES INC	Etats-Unis	Technologies de l'Information	2.3%
AMAZON.COM INC	Etats-Unis	Consommation Discrétionnaire	2.2%
NOVO NORDISK A/S	Danemark	Santé	2.1%
TAIWAN SEMICONDUCTOR MANUFACTURING CO LTD	Taiwan	Technologies de l'Information	1.9%
MICROSOFT CORP	Etats-Unis	Technologies de l'Information	1.8%
ELI LILLY & CO	Etats-Unis	Santé	1.7%
AIRBUS SE	France	Industrie	1.6%
<b>Total</b>			<b>23.4%</b>

## EXPOSITION NETTE PAR DEVISE



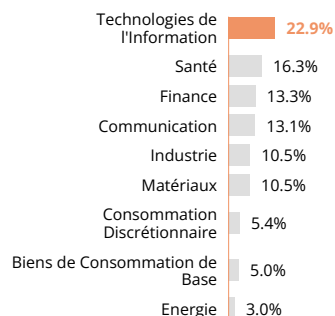
## POCHE ACTIONS

### RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE



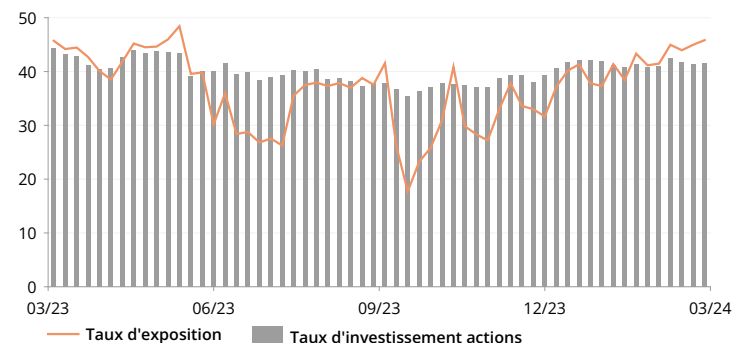
Poids rebasés

### RÉPARTITION SECTORIELLE



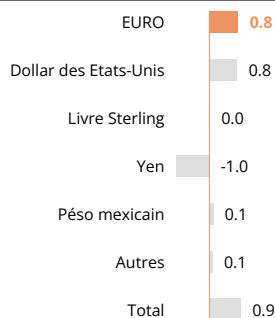
Poids rebasés

### EVOLUTION EXPOSITION ACTIONS DEPUIS 1 AN (% DE L'ACTIF) (1)

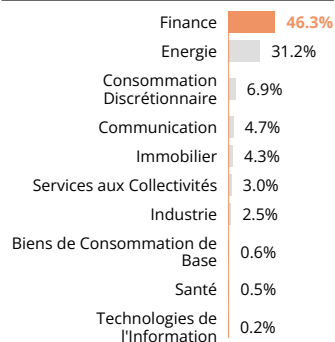


## POCHE TAUX

### SENSIBILITÉ GLOBALE – RÉPARTITION PAR COURBE DE TAUX (EN PB)

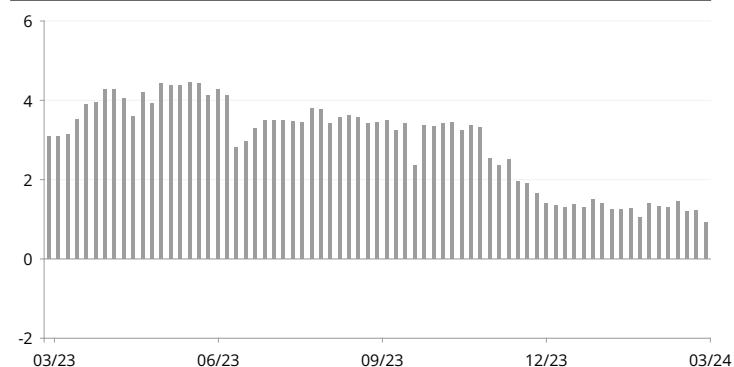


### RÉPARTITION SECTORIELLE



Poids rebasés

### EVOLUTION SENSIBILITÉ DEPUIS 1 AN



(1) Taux d'exposition aux actions = taux d'investissement en actions + exposition aux dérivés d'actions.

## COMMUNICATION PUBLICITAIRE

Veillez vous référer au KID/prospectus avant de prendre toute décision finale d'investissement. Pour de plus amples informations, veuillez visiter [www.carmignac.lu](http://www.carmignac.lu)

## DONNÉES ESG DU FONDS

"Ce produit financier relève de l'article 8 du Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« SFDR »). Les éléments contraignants de la stratégie d'investissement utilisée pour sélectionner les investissements permettant d'atteindre chacune des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce produit financier sont :

- Un minimum de 10 % de l'actif net du Compartiment est investi dans des placements durables alignés positivement sur les objectifs de développement durable des Nations unies ;
- Les niveaux minimums d'investissements durables ayant des objectifs environnementaux et sociaux sont de 1% et 3%, respectivement, des actifs nets du Compartiment;
- La réduction dynamique d'au moins 20% de l'univers d'investissement en actions et dette d'entreprise;
- Une analyse ESG appliquée à 90% au moins des émetteurs.

### COUVERTURE ESG DU FONDS

Nombre d'émetteurs dans le portefeuille	118
Nombre d'émetteurs notés	117
Taux de couverture	99.2%

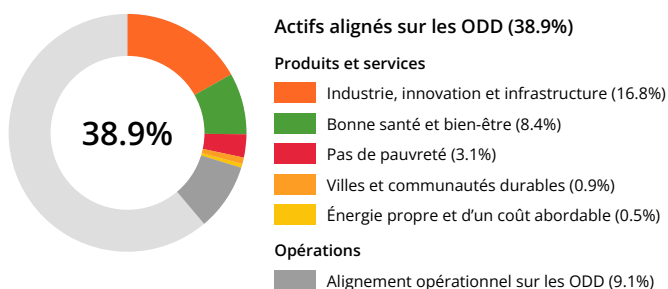
Source: Carmignac

### NOTE ESG

Carmignac Portfolio Patrimoine F GBP Acc Hdg	A
Indicateur de référence*	A

Source: MSCI ESG

### ALIGNEMENT SUR LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES NATIONS UNIES (ACTIFS NETS)



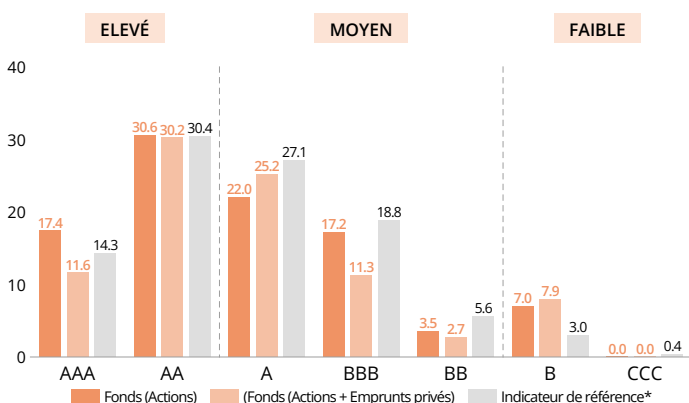
### Objectifs de Développement Durable des Nations Unies (ODD)

L'alignement sur les ODD est défini pour chaque investissement par l'atteinte d'au moins un des trois seuils suivants.

1. L'entreprise tire au moins 50 % de ses revenus de biens et de services liés à l'un des neuf ODD suivants : (1) Pas de pauvreté, (2) Pas de faim, (3) Bonne santé et bien-être, (4) Éducation de qualité, (6) Eau propre, (7) Énergie abordable et propre, (9) Industrie, innovation et infrastructure, (11) Villes et communautés durables, (12) Consommation et production responsables.
2. L'entreprise investit au moins 30 % de ses dépenses d'investissement dans des activités commerciales liées à l'un des neuf ODD susmentionnés.
3. L'entreprise atteint le statut d'alignement opérationnel pour au moins trois des dix-sept ODD et n'est pas en décalage pour aucun ODD. La preuve est apportée par les politiques, pratiques et objectifs de l'entreprise détenue concernant ces ODD.

Pour de plus amples informations sur les Objectifs de développement durable des Nations unies, veuillez consulter le site <https://sdgs.un.org/goals>.

### NOTE ESG MSCI DU FONDS VS INDICATEUR DE RÉFÉRENCE (%)



Source : Note ESG MSCI. La catégorie Leader représente les entreprises notées AAA et AA par MSCI. La catégorie Average représente les entreprises notées A, BBB, et BB par MSCI. La catégorie Laggard représente les entreprises notées B et CCC par MSCI. Couverture ESG du fonds : 88.9%

### TOP 5 DES NOTES ESG DU FONDS

Nom	Pondération	Note ESG
NOVO NORDISK AS	2.1%	AAA
NVIDIA CORPORATION	1.5%	AAA
LONZA GROUP AG	1.0%	AAA
JCDECAUX SE	0.2%	AAA
APA INFRASTRUCTURE LTD	0.1%	AAA

Source: MSCI ESG

### TOP 5 DE LA DIFFÉRENCE ENTRE LES PONDÉRATIONS DU FONDS ET DE L'INDICATEUR DE RÉFÉRENCE

Nom	Pondération	Note ESG
META PLATFORMS INC	2.3%	B
ADVANCED MICRO DEVICES INC	2.1%	AA
NOVO NORDISK AS	1.6%	AAA
AIRBUS SE	1.6%	BBB
TAIWAN SEMICONDUCTOR MANUFACTURING CO LTD	1.5%	AAA

Source: MSCI ESG

\* Indicateur de référence : 40% MSCI AC World NR (USD) (dividendes nets réinvestis) + 40% ICE BofA Global Government Index (USD) (coupons réinvestis) + 20% ESTER capitalisé. Rebalancé trimestriellement. Pour de plus de détails sur les informations, veuillez vous référer aux informations en matière de durabilité conformément à l'article 10 sur la page Fonds du site web.

### COMMUNICATION PUBLICITAIRE

Veuillez vous référer au KID/prospectus avant de prendre toute décision finale d'investissement. Pour de plus amples informations, veuillez visiter [www.carmignac.lu](http://www.carmignac.lu)

## ANALYSE DE GESTION



## ENVIRONNEMENT DE MARCHÉ

Aux États-Unis, les données continuent de montrer une forme de résilience de l'économie avec des chiffres d'inflation qui restent élevés. En revanche, la tendance désinflationniste se poursuit en Europe. Dans ce contexte, la Réserve fédérale et la Banque centrale européenne maintiennent leur cap et devraient initier un mouvement de baisse de leurs taux directeurs dès cet été. La Banque du Japon s'est de son côté démarquée de la tendance : elle a mis fin à huit années de taux d'intérêt négatifs, alors que les signes d'une croissance solide des salaires se multipliaient. Cet environnement de croissance résiliente, inflation persistante et banques centrales plus accommodantes continue d'alimenter le rebond des actifs risqués. Le S&P 500 signe ainsi son meilleur début d'année depuis 2019. Si ce rebond a été principalement alimenté par les Sept Magnifiques, la fin du mois a vu une plus large participation du marché avec un rebond des secteurs cycliques soutenu par la hausse des matières premières. Le pétrole a augmenté de 5%, à 87 dollars le baril (Brent), tandis que l'or atteignait un niveau record, dépassant le seuil des 2 200 dollars. Les marchés actions semblent avoir pris en compte le scénario optimiste selon lequel les banques centrales réduisent les taux d'intérêt et que l'économie connaît un ralentissement modéré, ce qui se traduit par des niveaux de valorisation élevés mais qui sont soutenus par des bénéfices en hausse. La classe d'actifs de crédit continue également de bien se comporter. Les taux européens se sont détendus sur la période alors que le différentiel de croissance entre les États-Unis et la zone euro se maintient.



## COMMENTAIRE DE PERFORMANCE

Le Fonds a terminé le mois de mars en hausse, surperformant son indicateur de référence. La sélection de titres sur les actions a une nouvelle fois porté ses fruits, en particulier dans les secteurs technologique et de la santé, malgré une rotation sectorielle au cours du mois. Nos positions dans les semi-conducteurs ont confirmé leur bonne tenue boursière et continuent de publier d'excellents résultats, renforçant notre thèse d'investissement fondée sur un déséquilibre croissant entre l'offre et la demande dans ce secteur. Par ailleurs, nos expositions aux valeurs aurifères ont été payantes en mars, le métal jaune atteignant des sommets historiques. D'autre part, notre exposition aux actifs de crédit continue de générer une performance stable et positive grâce à l'attrait du portage de cette classe d'actifs. D'un autre côté, notre choix de réduire la sensibilité du portefeuille à un niveau quasi neutre a permis de limiter l'impact de la hausse des taux survenue en cours de mois. En revanche, notre exposition au yen japonais n'a pas été fructueuse, malgré la volonté de la Banque du Japon de sortir de sa politique de taux d'intérêt négatifs.



## PERSPECTIVES ET STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

Dans les prochains mois, nous anticipons une stabilisation de la croissance mondiale avec un rebond du cycle manufacturier. Cette conjoncture, marquée par une croissance économique mais solide et des politiques monétaires plus accommodantes, devrait continuer à favoriser les actifs risqués. Toutefois, les marchés financiers ayant intégré ce scénario, avec des indices à des niveaux record, une approche sélective et des prises de bénéfices s'avèrent nécessaires. Nous restons positifs sur l'intelligence artificielle et les traitements contre l'obésité, tout en renforçant les secteurs à la traîne et en nous diversifiant, notamment dans l'industrie. Concernant le crédit, le potentiel de performance reste important grâce au portage. Pour les taux souverains, notre exposition aux variations des taux d'intérêt reste limitée, car malgré les signaux de pivot des banques centrales, la solidité des données économiques et inflationnistes recommande la prudence, surtout sur le long terme de la courbe des taux. Enfin, nous sommes optimistes quant aux matières premières, en particulier l'or et le cuivre, qui devraient tirer parti de la reprise graduelle de l'industrie manufacturière, avec des investissements diversifiés en actions, obligations et devises.

## GLOSSAIRE

**Alpha** : L'alpha mesure la performance d'un portefeuille par rapport à son indicateur de référence. Un alpha négatif signifie que le fonds a fait moins bien que son indicateur (ex : l'indicateur a progressé de 10% en un an et le fonds n'a progressé que de 6% : son alpha est égal à - 4). Un alpha positif caractérise un fonds qui a fait mieux que son indicateur (ex : l'indicateur a progressé de 6% en un an et le fonds a progressé de 10% : son alpha est égal à 4).

**Bêta** : Le bêta mesure la relation existante entre les fluctuations des valeurs liquidatives du fonds et les fluctuations des niveaux de son indicateur de référence. Un bêta inférieur à 1 indique que le fonds « amortit » les fluctuations de son indice (bêta = 0,6 signifie que le fonds progresse de 6% si l'indice progresse de 10% et recule de 6% si l'indice recule de 10%). Un bêta supérieur à 1 indique que le fonds « amplifie » les fluctuations de son indice (bêta = 1,4 signifie que le fonds progresse de 14% lorsque l'indice progresse de 10% mais recule aussi de 14% lorsque l'indice recule de 10%). Un bêta inférieur à 0 indique que le fonds réagit inversement aux fluctuations de son indice (bêta = -0.6 signifie que le fonds baisse de 6% lorsque l'indice progresse de 10% et inversement).

**Capitalisation** : Valeur d'une société sur le marché boursier à un moment précis. Elle s'obtient en multipliant le nombre d'actions d'une société par son cours de Bourse.

**Duration** : La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations de taux d'intérêt. La duration apparaît comme une durée de vie moyenne actualisée de tous les flux (intérêt et capital).

**High Yield** : Il s'agit d'une obligation ou crédit avec une notation inférieure à la catégorie « Investment grade », du fait de son risque de défaut plus élevé. Le taux de rendement de ces titres est généralement plus élevé.

**Investment grade** : Il s'agit d'une obligation ou crédit avec une notation de AAA à BBB- attribuée par les agences de notations, indiquant un risque de défaut généralement relativement faible.

**Rating** : Le rating est la notation financière permettant de mesurer la qualité de la signature de l'emprunteur (émetteur de l'obligation).

**Ratio de Sharpe** : Le ratio de Sharpe mesure la rentabilité excédentaire par rapport au taux sans risque divisé par l'écart-type de cette rentabilité. Il s'agit d'une mesure de la rentabilité marginale par unité de risque. Lorsqu'il est positif, plus il est élevé, plus la prise de risque est rémunérée. Un ratio de Sharpe négatif ne signifie pas nécessairement que le portefeuille a connu une performance négative mais que celle-ci a été inférieure à un placement sans risque.

**Sensibilité** : La sensibilité d'une obligation mesure le risque induit par une variation donnée du taux d'intérêt. Une sensibilité taux de +2 signifie que pour une hausse instantanée de 1% des taux, la valeur du portefeuille baisserait de 2%.

**SICAV** : Société d'Investissement à Capital Variable

**Taux d'investissement / taux d'exposition nette** : Le taux d'investissement correspond au montant des actifs investis exprimé en % du portefeuille. Le taux d'exposition nette correspond au taux d'investissement, auquel s'ajoute l'impact des stratégies dérivées. Il correspond au pourcentage d'actif réel exposé à un risque donné. Les stratégies dérivées peuvent avoir pour objectif d'augmenter l'exposition (stratégie de dynamisation) ou de réduire l'exposition (stratégie d'immunisation) de l'actif sous-jacent.

**Valeur liquidative** : Prix d'une part (dans le cadre d'un FCP) ou d'une action (dans le cadre d'une SICAV).

**VaR** : La value at risk (VaR) représente la perte potentielle maximale d'un investisseur sur la valeur d'un portefeuille d'actifs financiers compte tenu d'un horizon de détention (20 jours) et d'un intervalle de confiance (99%). Cette perte potentielle est représentée en pourcentage de l'actif total du portefeuille. Elle se calcule à partir d'un échantillon de données historiques (sur une période de 2 ans).

**Volatilité** : Amplitude de variation du prix/de la cotation d'un titre, d'un fonds, d'un marché ou d'un indice qui permet de mesurer l'importance du risque sur une période donnée. Elle est déterminée par l'écart-type qui s'obtient en calculant la racine carrée de la variance. La variance étant calculée en faisant la moyenne des écarts à la moyenne, le tout au carré. Plus la volatilité est élevée, plus le risque est important.

**Yield to Maturity** : Le Yield to Maturity correspond en français à la notion de taux de rendement actuariel. Il s'agit, au moment du calcul considéré, du taux de rendement estimé offert par une obligation dans l'hypothèse où celle-ci serait conservée jusqu'à l'échéance par l'investisseur. Notez que le rendement indiqué ne tient pas compte de l'effet du portage de devises ainsi que des frais et dépenses du Fonds.

## DEFINITIONS & METHODOLOGIE ESG

**Alignement à la Taxonomie** : Dans le contexte d'une entreprise individuelle, l'alignement sur la taxonomie est défini comme la part du chiffre d'affaires d'une entreprise qui provient d'activités qui répondent à certains critères environnementaux. Dans le contexte d'un fonds ou d'un portefeuille individuel, il s'agit de l'alignement sur la taxonomie moyen pondéré du portefeuille des entreprises incluses au sein du portefeuille. Pour plus d'informations, veuillez suivre ce lien : [https://ec.europa.eu/info/sites/default/files/business\\_economy\\_euro/banking\\_and\\_finance/documents/sustainable-finance-taxonomy-faq\\_en.pdf](https://ec.europa.eu/info/sites/default/files/business_economy_euro/banking_and_finance/documents/sustainable-finance-taxonomy-faq_en.pdf)

**Calcul du score ESG** : Seules les composantes actions et obligations privées du fonds sont prises en compte. Notation globale du fonds calculée selon la méthodologie MSCI Fund ESG Quality Score : hors positions de trésorerie et non liées aux facteurs ESG, sur la base d'une moyenne pondérée des pondérations normalisées des positions et du Industry-Adjusted Score des positions, multipliée par 1 + % d'ajustement, soit la pondération des notations ESG « Trend positive » moins la pondération des ESG Laggards moins la pondération des notations ESG « Trend negative ». Pour plus de détails, voir la MSCI ESG Fund Ratings Methodology, section 2.3. Mise à jour en janvier 2021. <https://www.msci.com/documents/1296102/15388113/MSCI+ESG+Fund+Ratings+Exec+Summary+Methodology.pdf/ec622acc-42a7-158f-6a47-ed7aa4503d4f?t=1562690846881>.

**Classification - Articles SFDR** : Le Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR), est un règlement européen qui demande aux gestionnaires d'actifs de classer leurs fonds parmi notamment ceux dits : « Article 8 » qui promeuvent les caractéristiques environnementales et sociales, ou « Article 9 » qui font de l'investissement durable avec des objectifs mesurables ou « Article 6 » qui ne promeuvent pas de caractéristiques environnementales ou sociales et qui n'ont pas d'objectif durable.

**ESG** : E- Environnement, S- Social, G- Gouvernance

**Investissements durables** : Le SFDR définit l'investissement durable comme un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, à condition que l'investissement ne cause de préjudice important à aucun des objectifs environnementaux ou sociaux et que les entreprises détenues suivent de bonnes pratiques de gouvernance.

**Principales incidences négatives (Principal Adverse Indicators - PAI)** : Effets négatifs importants ou potentiellement importants sur les facteurs de durabilité qui résultent des, aggravent ou sont directement liés aux choix ou conseils d'investissement effectués par une entité juridique. Les émissions de gaz à effet de serre (GES) et l'empreinte carbone en sont des exemples.

## CARACTÉRISTIQUES

Parts	Date de la 1ère VL	Code Bloomberg	ISIN	Frais de gestion	Coûts d'entrée <sup>(1)</sup>	Coûts de sortie <sup>(2)</sup>	Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation <sup>(3)</sup>	Coûts de transaction <sup>(4)</sup>	Commissions liées aux résultats <sup>(5)</sup>	Minimum de souscription initiale <sup>(6)</sup>	Performance sur un an (%)				
											28.03.23-28.03.24	28.03.22-28.03.23	26.03.21-28.03.22	27.03.20-26.03.21	28.03.19-27.03.20
A EUR Acc	20/11/2015	CPPAAEC LX	LU1299305190	Max. 1.5%	Max. 4%	—	1.8%	0.28%	20%	—	8.8	-3.6	-8.7	21.0	0.0
A EUR Ydis	20/11/2015	CPPAAED LX	LU1299305356	Max. 1.5%	Max. 4%	—	1.8%	0.28%	20%	—	8.8	-3.6	-8.7	20.9	0.0
A CHF Acc Hdg	20/11/2015	CPPAAAC LX	LU1299305513	Max. 1.5%	Max. 4%	—	1.8%	0.4%	20%	—	6.2	-4.4	-9.0	20.7	-0.5
A USD Acc Hdg	20/11/2015	CPPAAUC LX	LU1299305786	Max. 1.5%	Max. 4%	—	1.8%	0.41%	20%	—	10.6	-1.7	-8.2	22.1	2.6
E EUR Acc	20/11/2015	CPAAEEC LX	LU1299305943	Max. 2%	—	—	2.3%	0.28%	20%	—	8.3	-4.0	-9.2	20.4	-0.5
E USD Acc Hdg	15/11/2013	CARPEUS LX	LU0992628429	Max. 2%	—	—	2.3%	0.41%	20%	—	10.1	-2.1	-8.6	21.6	2.1
F EUR Acc	15/11/2013	CARPEA LX	LU0992627611	Max. 0.85%	—	—	1.15%	0.28%	20%	—	9.5	-3.1	-8.1	21.7	0.7
F CHF Acc Hdg	15/11/2013	CARPFCH LX	LU0992627702	Max. 0.85%	—	—	1.15%	0.41%	20%	—	6.9	-3.9	-8.4	21.4	0.2
F USD Acc Hdg	15/11/2013	CARPFUH LX	LU0992628346	Max. 0.85%	—	—	1.15%	0.41%	20%	—	11.4	-1.2	-7.6	22.8	3.3
F GBP Acc	15/11/2013	CARPFGA LX	LU0992627884	Max. 0.85%	—	—	1.15%	0.28%	20%	—	6.5	1.6	-10.0	16.3	5.0
F GBP Acc Hdg	15/11/2013	CARPFHG LX	LU0992627967	Max. 0.85%	—	—	1.15%	0.41%	20%	—	10.8	-2.0	-7.7	22.0	1.3
Income A EUR	31/12/2014	CPPAAEM LX	LU1163533422	Max. 1.5%	Max. 4%	—	1.8%	0.28%	20%	—	8.8	-3.6	-8.7	21.1	0.0
Income A CHF Hdg	31/12/2014	CPPACMH LX	LU1163533695	Max. 1.5%	Max. 4%	—	1.81%	0.4%	20%	—	6.2	-4.4	-9.1	20.7	-0.5
Income E EUR	31/12/2014	CPAAEEM LX	LU1163533349	Max. 2%	—	—	2.3%	0.28%	20%	—	8.3	-4.0	-9.2	20.5	-0.5
Income E USD Hdg	15/11/2013	CARPEUQ LX	LU0992628692	Max. 2%	—	—	2.3%	0.41%	20%	—	10.1	-2.2	-8.6	21.6	2.1
Income F EUR	31/12/2014	CPPAFEM LX	LU1163533778	Max. 0.85%	—	—	1.15%	0.28%	20%	—	9.5	-3.1	-8.1	21.8	0.7
F EUR Ydis	19/03/2018	CPAAFEY LX	LU1792391671	Max. 0.85%	—	—	1.15%	0.28%	20%	—	9.5	-3.1	-8.1	21.7	0.7

(1) du montant que vous payez au moment de votre investissement. Il s'agit du maximum que vous serez amené à payer. Carmignac Gestion ne facture pas de frais d'entrée. La personne en charge de la vente du produit vous informera des frais réels.

(2) Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce produit.

(3) de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.

(4) de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.

(5) lorsque la classe d'action surperforme l'indicateur de référence pendant la période de performance. Elle sera également due si la classe d'actions a surperformé l'indicateur de référence mais a enregistré une performance négative. La sous-performance est récupérée pendant 5 ans. Le montant réel variera en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation des coûts agrégés ci-dessus inclut la moyenne sur les 5 dernières années, ou depuis la création du produit si elle est inférieure à 5 ans.

(6) Merci de vous référer au prospectus pour les montants minimum de souscriptions ultérieures. Le prospectus est disponible sur le site internet : [www.carmignac.com](http://www.carmignac.com).

## PRINCIPAUX RISQUES DU FONDS

**ACTION** : Les variations du prix des actions dont l'amplitude dépend de facteurs économiques externes, du volume de titres échangés et du niveau de capitalisation de la société peuvent impacter la performance du Fonds. **TAUX D'INTÉRÊT** : Le risque de taux se traduit par une baisse de la valeur liquidative en cas de mouvement des taux d'intérêt. **CRÉDIT** : Le risque de crédit correspond au risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses engagements. **RISQUE DE CHANGE** : Le risque de change est lié à l'exposition, via les investissements directs ou l'utilisation d'instruments financiers à terme, à une devise autre que celle de valorisation du Fonds.

**Le Fonds présente un risque de perte en capital.**

## INFORMATIONS LÉGALES IMPORTANTES

Source: Carmignac au 28/03/2024. Copyright: Les données publiées sur cette présentation sont la propriété exclusive de leurs titulaires tels que mentionnés sur chaque page. Depuis le 01.01.2013, les indicateurs de référence actions sont calculés dividendes nets réinvestis. Ce document ne peut être reproduit, en tout ou partie, sans autorisation préalable de la société de gestion. Il ne constitue ni une offre de souscription, ni un conseil en investissement. Les informations contenues dans ce document peuvent être partielles et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. L'accès au fonds peut faire l'objet de restriction à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Il ne peut notamment être offert ou vendu, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une «U.S. person» selon la définition de la réglementation américaine «Regulation S» et/ou FATCA. Le fonds présente un risque de perte en capital. Les risques et frais sont décrits dans le KID (Document d'Informations Clés). Le prospectus, KID, et les rapports annuels du fonds sont disponibles sur le site [www.carmignac.com](http://www.carmignac.com) et sur demande auprès de la société de gestion. Le KID doit être remis au souscripteur préalablement à la souscription. La société de gestion peut décider à tout moment de cesser la commercialisation dans votre pays. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 6 intitulée Résumé des droits des investisseurs : [https://www.carmignac.fr/fr\\_FR/article-page/informations-reglementaires-3862](https://www.carmignac.fr/fr_FR/article-page/informations-reglementaires-3862) En Suisse : Le prospectus, le KID, et les rapports annuels du fonds sont disponibles sur le site [www.carmignac.ch](http://www.carmignac.ch) et auprès de notre représentant en Suisse (Switzerland) S.A., Route de Signy 35, P.O. Box 2259, CH-1260 Nyon. Le Service de Paiement est CACEIS Bank, Montrouge, succursale de Nyon / Suisse Route de Signy 35, 1260 Nyon. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 6 intitulée Résumé des droits des investisseurs : [https://www.carmignac.ch/fr\\_CH/article-page/informations-reglementaires-1789](https://www.carmignac.ch/fr_CH/article-page/informations-reglementaires-1789). La référence à certaines valeurs ou instruments financiers est donnée à titre d'illustration pour mettre en avant certaines valeurs présentes ou qui ont été présentes dans les portefeuilles des Fonds de la gamme Carmignac. Elle n'a pas pour objectif de promouvoir l'investissement en direct dans ces instruments, et ne constitue pas un conseil en investissement. La Société de Gestion n'est pas soumise à l'interdiction d'effectuer des transactions sur ces instruments avant la diffusion de la communication. Les portefeuilles des Fonds Carmignac sont susceptibles de modification à tout moment. La décision d'investir dans le fonds promu devrait tenir compte de toutes ses caractéristiques et de tous ses objectifs, tels que décrits dans son prospectus/KID.